



ACCÈS AUX SOINS SUR LE TERRITOIRE DU VOIRONNAIS

— Procédure à destination des Usagers du territoire —

VOUS AVEZ BESOIN D'UN RENDEZ-VOUS MEDICAL DANS LES 48 HEURES ?



1 Vous avez un médecin traitant

Appelez en priorité votre médecin traitant.

Chaque cabinet a sa propre organisation : certains réservent des créneaux pour les consultations urgentes ou non programmées.

- ⦿ **Renseignez-vous auprès de votre médecin** pour connaître la procédure à suivre en cas de besoin rapide (appel, plateforme en ligne, horaires dédiés, etc.).

2 Vous n'avez pas de médecin traitant et/ou votre médecin est indisponible

Appelez le 15. Expliquez votre situation et demandez un rendez-vous avec un médecin de ville dans le cadre du Service d'Accès aux Soins (SAS).

Pourquoi appeler le 15 ?

Le Service d'Accès aux Soins (SAS) permet, après évaluation médicale par un régulateur, de vous orienter vers la solution la plus adaptée à votre besoin de santé :

- un rendez-vous rapide avec un médecin généraliste disponible sur le territoire,
- un conseil médical,
- ou une orientation vers un autre professionnel de santé ou un service d'urgence si nécessaire.

- 📞 Pour les personnes **sourdes, malentendantes, aphasiques ou dysphasiques**, appeler ou envoyer un **SMS au 114**.

3 Les autres solutions qui s'offrent à vous

Centres de soins non-programmés

Si vous pouvez vous déplacer, vous pouvez vous rendre dans un centre de soins non-programmés pour des **petites urgences médicales** (plaie bénigne, fièvre, douleur, etc.).

Pharmacies

Certaines affections peuvent être prises en charge directement par votre pharmacien.

Cabines ou bornes de téléconsultation

Si votre état ne nécessite pas d'examen physique, vous pouvez utiliser une cabine de téléconsultation équipée pour échanger avec un médecin à distance (tensiomètre, stéthoscope connecté, etc.).



LES AUTRES SOLUTIONS SUR LE TERRITOIRE

Les Centres de Soins Non-Programmés (CNSP)



Si vous pouvez vous déplacer, vous pouvez vous rendre dans un centre de soins non-programmés pour des **petites urgences médicales**.

CENTRES DE SOINS NON-PROGRAMMÉS SUR LE TERRITOIRE :

Attention, les horaires d'ouvertures sont susceptibles de varier.

CNSP LE GRAND LEMPS



CENTRE DÉFINITIVEMENT FERMÉ

CNSP SAINT-ÉTIENNE DE SAINT-GEOIRS



Maison Guérin, grande rue Octave Chevenas, 38590 St-Étienne de St-Geoirs



Ouvert tous les jours de la semaine, 7j/7.
Horaires : de 10h à 22h, sans rendez-vous.

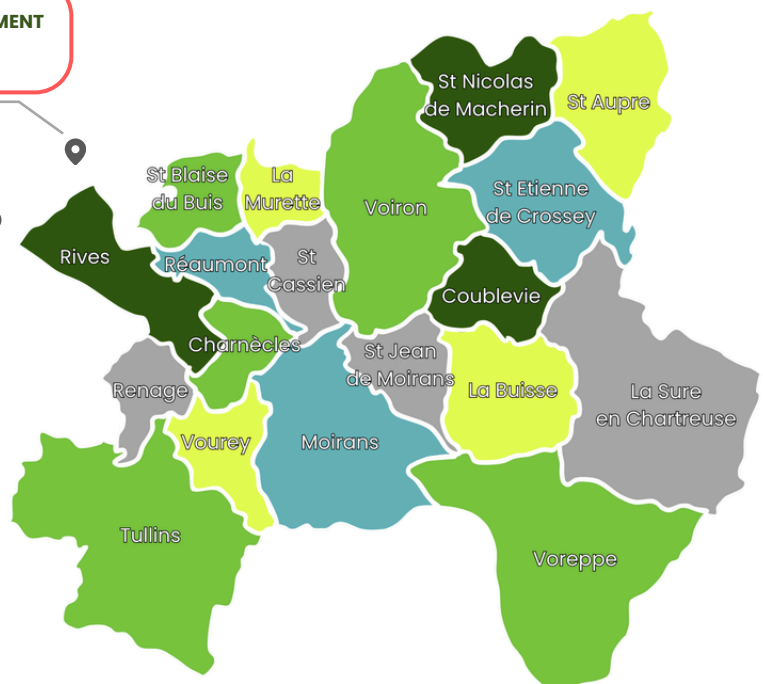
Le cabinet est équipé pour recevoir les soins non programmés de pédiatrie, ORL, sutures, petites traumatologies, syndrome abdominal aigu, pathologies cardio-respiratoires communes.



CENTRE DÉFINITIVEMENT FERMÉ

CNSP LE GRAND LEMPS

CNSP SAINT-ÉTIENNE DE SAINT-GEOIRS



LES AUTRES SOLUTIONS SUR LE TERRITOIRE

Les Cabines ou bornes de Téléconsultation



Si votre état ne nécessite pas d'examen physique, vous pouvez utiliser une cabine de téléconsultation équipée pour échanger avec un médecin à distance (tensiomètre, stéthoscope connecté, etc.).



Attention, le recours à la téléconsultation n'est pas conseillé dans les situations suivantes :

- Enfants de moins de 3 ans ou n'ayant pas la capacité de s'exprimer correctement
- Les personnes peu à l'aise avec les outils numériques, en situation de handicap sensoriel (*sourds, malentendants*) ou ne maîtrisant pas la langue française
- Le renouvellement d'ordonnance sécurisée (*Ex : Substances à base de Zolpidem, Prégabaline, Tramadol, Codéine ou substituts aux opiacés.*)
- Accidents de travail et prolongation d'arrêt de travail
- Certificats médicaux (*exception : garde enfants malade et absence scolaire*)

CABINES DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE :

VOIRON

📍 Grande Pharmacie de la gare
5 Av. Léon et Joanny Tardy
Rdv via Doctolib

📍 Pharmacie Michallet
4 rue Voltaire
Rdv en pharmacie

📍 Pharmacie de Voiron
17 bd Edgar Kofler
Rdv via Doctolib

📍 Pharmacie du Colombier
12 rue George Sand
Rdv via Doctolib

📍 Pharmacie Nouvelle
15 bd de Charavines
Rdv en pharmacie

RIVES

📍 Pharmacie de Rives / Hello Pharmacie
41 Avenue Jean Jaures
Rdv en pharmacie

ST-JEAN-DE-MOIRANS

📍 Pharmacie Saint-Jeannaise
90 rue veuve Emile Murge
Rdv en pharmacie

LA BUISSE

📍 M Pharma
59 chemin de la plaine
Rdv via doctolib

TULLINS

📍 Pharmacie de Tullins
11 Pl. Jean Jaurès
Rdv en pharmacie

LA MURETTE

📍 Pharmacie de la Murette
125 rue du bouchat
Rdv en pharmacie

Le recours à la téléconsultation ne doit pas être systématique.

Vous n'avez pas encore de médecin traitant ? Remplissez le formulaire de recherche de médecin traitant disponible sur le site de la CPTS du Voironnais ou via ce QR Code.



📌 Ce formulaire permet à la CPTS de vous inscrire dans le dispositif de recherche active d'un médecin traitant sur le territoire. (Attention : le dépôt du formulaire ne garantit pas l'attribution immédiate d'un médecin.)

En cas d'Angines et Cystites :

Vous pouvez vous rendre directement dans votre pharmacie de quartier sans ordonnance.

- ⌚ Test rapide orientation et diagnostique (TROD) **cystites** pour les femmes de 16 à 65 ans. Selon le résultat, le pharmacien peut délivrer un antibiotique ou réorienter vers un médecin.
- ⌚ Test rapide orientation et diagnostique (TROD) **angines** pour les personnes de plus de 10 ans. Selon le résultat, le pharmacien peut délivrer un antibiotique ou réorienter vers un médecin.



L'ACCÈS AUX SOINS, C'EST AUSSI UNE QUESTION D'ORIENTATION : SUIVEZ LE BON PARCOURS !



✉ contact@cptsduvoironnais.com

🌐 <https://cptsduvoironnais.com>